



*Solutions clés en main de valorisation locale et économique des biodéchets*

## **TRYON inaugure son unité innovante de micro-méthanisation à Carrières-sous-Poissy dans les Yvelines**



*De gauche à droite : Sébastien GACOUGNOLLE, co-fondateur de TRYON ; Jean-Luc GRIS, Président de ValoSeine ; Jean-Marie CHAUMEL, Directeur adjoint ADEME IDF ; Jérémie ALMOSNI, Directeur régional ADEME IDF ; Valérie LACROUTE, Vice-Présidente de la région Ile-de-France ; Thomas DUBOIS, Directeur IDF SUEZ ; Laurent ROBERT, Directeur IDF SUEZ*

**Carrières-sous-Poissy, le 3 novembre 2021, en présence des nombreux partenaires, TRYON inaugure officiellement son unité référence de valorisation locale et économique des biodéchets.** Les travaux, débutés le 9 novembre, suite à l'obtention des autorisations préfectorale et communale, s'achèvent en moins de 1 an pour une durée totale de déploiement de moins de 2 ans. Un record en la matière, notamment compte tenu de la crise sanitaire et des délais administratifs associés. S'en suit maintenant une montée en charge progressive de la réception des biodéchets collectés localement pour atteindre les 4000t/an, cible de la première phase. Cette capacité pourra rapidement être doublée jusqu'à 8000t/an dans un second temps si les besoins du territoire viennent à augmenter avec la mise en place du tri sélectif qui va devenir obligatoire à tous les acteurs d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2024.



*Inauguration de l'unité Modul'O Yvelines à Carrières-sous-Poissy dans les Yvelines*

L'unité de méthanisation à petite échelle va permettre de valoriser les biodéchets alimentaires (épluchures, restes de repas, produits périmés...) des acteurs locaux en 3 ressources essentielles : Du bio-méthane, une énergie renouvelable injectée sur le réseau de réseau GRDF pour remplacer le gaz naturel d'origine fossile ; du digestat, un fertilisant naturel proche du compost permettant un retour des éléments organiques (NPK) aux sols agricoles du territoire ; de l'eau claire pour les besoins en process, nettoyage et arrosage.



## COMMUNIQUE DE PRESSE

L'installation sera la 1<sup>ère</sup> unité de méthanisation agréée pour les biodéchets dans le département (2<sup>ème</sup> de la région) pour les valoriser localement avec une double boucle circulaire :

> Celle de la matière organique qui après transformation des restes alimentaires en fertilisant va pouvoir retourner gracieusement aux sols agricoles locaux fournissant ces mêmes cantines,

> Celle du carbone qui est capté dans le déchet, transformé en bio-méthane et injecté sur le réseau GRDF avant d'être ensuite notamment utilisé sous forme de GNC (Gaz Naturel Comprimé), un carburant propre et silencieux, par les véhicules d'approvisionnement et de collecte des collèges.

L'activité générera également une dizaine d'emplois captifs sur le territoire, dont certains en insertion.

### **Cette première européenne n'aurait pas pu voir le jour sans partenariats solides, dont notamment :**

le Conseil Départemental des Yvelines et Sodexo qui ont soutenu le projet dès le lancement du marché de gestion des flux de biodéchets de l'ensemble des collèges du département ; le syndicat de déchets ValoSeine qui a mis à disposition une parcelle de l'unité d'incinération Azalys à Carrières-Sous-Poissy pour l'implantation de l'unité ; GRDF qui va permettre l'injection du bio-méthane produit sur son réseau de gaz de ville ; Suez qui va réaliser les opérations de collecte dans les collèges et compléter ces flux avec les flux des activités économiques locales (Grande distribution, restauration etc...) ; La région Ile-de-France, l'ADEME, la BPI, la banque populaire, la Banque des territoire et le fond Kyotherm, pour leur participation au co-financement de l'unité, ainsi que les partenaires financiers historiques Starquest Capital, SWEN Capital et Ovide.

### **Une dynamique durable dans le sens des enjeux environnementaux mais aussi de la réglementation,**

avec la généralisation du tri sélectif et de la valorisation des biodéchets à tous les acteurs jusqu'aux particuliers d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le traitement des biodéchets en France est en effet capital car ces derniers représentent environ 1/3 de nos déchets, soit plus de 20 Mt/an, et qu'ils sont encore massivement collectés avec le reste de nos ordures ménagères pour être détruit par incinération ou enfouissement. Sachant que ces derniers sont composés à 80% d'eau en plus de la matière organique, dans leur cas, ce mode de gestion nécessitant une logistique de collecte sur plusieurs centaines de kilomètres, ne fait aucun sens ni économique, ni environnemental, ni social.

### **Ce projet, nommé Modul'O Yvelines, sera pour TRYON une première référence de sa technologie**

**innovante et agile « Modul'O »** pour permettre la démonstration de son intérêt pour la filière aussi bien sur les aspects économiques et techniques qu'environnementaux et sociaux. Ses avantages sont en effet multiples : déployable rapidement (12 à 18 mois contre 3 à 6 ans habituellement), avec peu ou pas de nuisances et de risques (faibles volumes et circuit de traitement totalement fermé), peu de travaux d'infrastructures (une simple dalle de réception), une réduction de la logistique de collecte pour limiter ses coûts et impacts... La solution est également fournie avec une offre de service totalement clé en main pour permettre à toute collectivité ou opérateur de déchet de s'équiper sans expertise ni investissement.

### **L'équipe de TRYON, forte de ce déploiement après plus de 5 ans de R&D entend maintenant accélérer son développement commercial**

pour mailler l'ensemble du territoire national et garantir à chaque territoire une autonomie sur la valorisation des biodéchets ainsi qu'une production locale d'énergie renouvelable et de fertilisant. De nombreux projets sont ainsi déjà en cours d'étude pour des déploiements à suivre et l'entreprise est toujours en recherche d'opportunité de foncier et de gisements pour lancer de nouveaux projets.



**Ce qu'ils en ont dit :**

- Jean-Luc GRIS, Président du Syndicat de déchet ValoSeine :

*« Sur le périmètre du territoire du syndicat VALOSEINE, nous venons de mener une phase de caractérisation qui nous a permis de quantifier la présence de 39 % de biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles collectées. Aujourd'hui inutilement incinérés car un biodéchet est composé de 60 à 90 % d'eau. »*

*« Cette solution innovante est développée en réponse à une volonté du Département »*

- Jérémie ALMOSNI, Président de l'ADEME Ile-de-France :

*« Un exemple à suivre... [pour] répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés »*

*« Un projet qui participe à peu près à 850 tonnes équivalent CO2 réduit par an »*

*« Entre 4000 et 8000 t/an de biodéchets, ça participe pleinement aux attentes qu'expriment beaucoup de nos partenaires, en particulier les collectivités locales »*

- Valérie LACROUTE, Vice-Présidente de la région Ile-de-France :

*« Très intéressée par ce que vous avez fait là et qui pourrait se démultiplier sur des « petites » échelles d'Ile-de-France »*

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet de TRYON :

[www.tryon-environnement.com](http://www.tryon-environnement.com).

Contact de presse :

**Jimmy COLOMIES**

Co-fondateur

[jimmy@tryon-environnement.com](mailto:jimmy@tryon-environnement.com)

+33 6 52 49 90 60